

Procès Verbal Assemblée Générale annuelle du 28 Juin 2023

Les résolutions suivantes sont soumises au vote de l'Assemblée Générale :

Résolution n° 1 : Approbation du rapport moral et d'activités 2022

Après en avoir pris connaissance, en avoir débattu et délibéré, l'Assemblée générale approuve le rapport moral et d'activité 2022.

Ne prend pas part au vote :	Abstention :	Contre :	Pour :
1	0	0	6

Résolution n°2 : Approbation du rapport financier 2022 et vote du quitus

Ayant pris connaissance du bilan et du compte de résultat 2022, ayant entendu le rapport du Commissaire aux comptes, après en avoir débattu et délibéré, l'Assemblée Générale approuve les comptes arrêtés au 31/12/22 et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Ne prend pas part au vote :	Abstention :	Contre :	Pour :
1	0	0	6

Résolution n° 3 : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 aux reports à nouveau.

Ne prend pas part au vote :	Abstention :	Contre :	Pour :
1	0	0	6

12, rue des Onchères, BP 112
69 512 Vaulx en Velin CEDEX
Tél : 04 72 97 04 80
www.ebulliscience.com

Résolution n° 4 : Désignation du Conseil d'Administration

Le président Frédéric Arnaud fait procéder à la désignation des membres du Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale, après vote et délibération, approuve la nouvelle liste du Conseil d'administration à date d'effet du 28 juin 2023.

Ne prend pas part au vote :	Abstention :	Contre :	Pour :
1	0	0	6

